



SITE NATURA 2000 FR 7200697
***« Boisements à Chênes verts des dunes
du littoral Girondin »***

Document d'objectifs relatif à la
Directive Européenne n° 92 / 43 / CEE pour la conservation des habitats
naturels et des habitats d'espèces

« Atlas des fiches habitats et espèces »



-Décembre 2007-



SITE NATURA 2000 FR 7200697

« Boisements à Chênes verts des dunes du littoral Girondin »

Document d'objectifs relatif à la
Directive Européenne n° 92 / 43 / CEE pour la conservation des habitats
naturels et des habitats d'espèces

« Atlas des fiches habitats et espèces »

Structure opératrice :



Opérateur technique :



Office National des Forêts

*Agence Interdépartementale
9, rue Raymond Manaud
33524 Bruges cedex
(05 56 00 64 74 (fax-70)
ag.bordeaux@onf.fr*

CHARGES DE MISSION NATURA 2000 :

Françoise DECAIX
Agence Interdépartementale ONF de Bordeaux

Fabrice SIN
Agence Interdépartementale ONF de Bordeaux

SOMMAIRE

I- LES HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE	4
I-1 LES DUNES BOISÉES LITTORALES THERMO-ATLANTIQUES À CHÊNE VERT	5
I-2 LES ARRIÈRES- DUNES BOISÉES À CHÊNES PÉDONCULÉS	7
I-3 LES AULNAIES, SAULAIES, BÉTULAIES ET CHÊNAIES PÉDONCULÉES MARÉCAGEUSES	9
I-4 LES LANDES HUMIDES ATLANTIQUES TEMPÉRÉES À <i>ERICA TETRALIX</i> ET <i>ERICA CILIARIS</i>	11
I-5 LES ROSELIÈRES À <i>CLADIUM MARISCUS</i>	13
I-6 LES PELOUSES AMPHIBIES OLIGOTROPHIQUES	15
I-7 LES DÉPRESSIONS SUR SUBSTRAT TOURBEUX DU RHYNCHOSPORION	17
I-8 DÉPRESSIONS HUMIDES INTA-DUNALES	19
LES LANDES SÈCHES THERMO-ATLANTIQUES	21
II- LES INSECTES	23
II-1 LUCANE CERF-VOLANT (1083)	24
II-2 GRAND CAPRICORNE (1088)	27
II-3 FADET DES LAICHES (1071)	30
III- LES REPTILES	33
III-1 CISTUDE D'EUROPE (1220)	34
IV- LES MAMMIFÈRES	37
IV-1 LOUTRE (1355)	38
IV-2 VISON D'EUROPE (1356)	41
V- L'AVIFAUNE	44
V-1 ALOUETTE LULU (A246)	45
V-2 AUTOUR DES PALOMBES (A085)	49
V-3 CIRCAÈTE JEAN LE BLANC (A080)	53
V-4 ENGOULEVENT D'EUROPE (A224)	56
V-5 FAUVETTE PITCHOU (A302)	59
V-6 MILAN NOIR (A073)	62
V-7 PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR (A338)	65

I- Les habitats d'intérêt communautaire

I-1 Les dunes boisées littorales thermo-atlantiques à chêne vert		
Code Natura 2000	2180-2	
Prioritaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Code CORINE	16.29 x 42.811x45.33	
Numéro de fiche	1	
Illustration	.	

Caractéristiques et physionomie du type	<ul style="list-style-type: none"> Cet habitat se développe sur les dunes sèches, sur un substrat de nature sablo-organique acide ; la strate arborée est constituée soit d'un étage dominant de pins maritimes, accompagné d'un sous-étage de chênes verts et quelques chênes pédonculés, soit d'un mélange dans l'étage dominant de pins maritimes et de chênes verts et pédonculés. Les feuillus sont en général plus présents sur les pentes Est de dune, mais la régénération du Chêne vert est de plus en plus active sur toute la zone.
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> Chêne vert (<i>Quercus ilex</i>), Pin maritime (<i>Pinus pinaster</i>), Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>), Ciste à feuilles de sauge (<i>Cistus salvifolius</i>), Garance voyageuse (<i>Rubia peregrina</i>), Genêt à balai (<i>Cytisus scoparius</i>), Bruyère cendrée (<i>Erica cinerea</i>), Ajonc d'Europe (<i>Ulex europaeus</i>), Laïche des sables (<i>Carex arenaria</i>), Dicrane à balai (<i>Dicranum scoparium</i>), Hypne des bruyères (<i>Hypnum ericetorum</i>)...
Rang phytosociologique	Alliance = <i>Quercion illicis</i> (GEHU, 1969) ; Association = <i>Pino pinastri-Quercetum illicis</i> (GEHU, 1969)
Espèces végétales patrimoniales : protégées (⊖), endémiques (Ÿ), inscrites dans le Livre rouge (&), dans l'annexe 2 de la directive Habitat (E)	Aucune espèce végétale remarquable n'a été contactée
Espèces animales patrimoniales : protégées (⊖), endémiques (Ÿ), inscrites dans le Livre rouge (&), dans la directive « Oiseaux » (Ó), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (E)	<ul style="list-style-type: none"> Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>) (ó) Circaète Jean le Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>) (ó) Autour des palombes (<i>Accipiter gentilis</i>) (ó) Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) (ó) Chauve-souris : à inventorier Invertébrés : Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) et Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>) (E)
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> Cet habitat n'est présent que sur les dunes littorales de Gironde, si on considère son cortège de plantes accompagnatrices (ex : La présence d'Ajonc d'Europe (<i>Ulex europaeus</i>), de Genêt à balais (<i>Cytisus scoparius</i>) et de Bruyère à balais (<i>Erica scoparia</i>)) nous laisse penser que nous sommes en présence de la variante plus sèche et plus ouverte sur sables décalcifiés de l'association à chêne vert et Pin maritime.
Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> C'est l'habitat dominant du site. L'intérêt au niveau Européen est lié à la localisation du chêne vert hors zone méditerranéenne et sur substrat acide : c'est probablement l'expression du caractère thermophile de cette essence qui s'exprime. Les assemblages d'espèces présents au sein de cet habitat sont absents des formations monospécifiques de pins maritimes. Intérêts fonctionnels des îlots de feuillus pour assurer les processus écosystémiques de ces formations.

<i>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
	È Facteurs environnementaux directs : - Sol peu évolué, déficit hydrique....	Incendie ; maladies (armillaire)
<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
	È sylviculture favorisant le mélange des essences	<ul style="list-style-type: none"> ● Sylviculture uniquement au profit du pin maritime
		<ul style="list-style-type: none"> ● Décharges sauvages
		<ul style="list-style-type: none"> ● Urbanisation
		<ul style="list-style-type: none"> ● Aménagements touristiques
		<ul style="list-style-type: none"> ● Surfréquentation touristique
<i>État de conservation de l'habitat</i>	Habitat en pleine expansion	
<i>Principaux acteurs de la gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ● ONF, SEPANSO. 		
<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> ● Maintien de l'exploitation forestière favorisant les feuillus 	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Assurer la pérennité de ce type de peuplement 	
<i>Logiques contradictoires</i>	La préservation de l'habitat passe par une sylviculture adaptée et par une valorisation du bois de chêne vert ; des espoirs sont permis avec le développement du bois énergie. Il ne faut pas que la sylviculture développe trop le chêne vert au dépens du pin maritime car ce dernier risque fort de disparaître ce qui n'est pas forcément l'objectif recherché au plan biodiversité.	

I-2 Les arrières- Dunes boisées à Chênes Pédonculés		
Code Natura 2000	2180-4	
Prioritaire	Oui	Non X
Code CORINE	16.29 x 41.55	
Numéro de fiche	2	
Illustration		
Caractéristiques et physionomie du type	Cet habitat se développe sur les dunes anciennes (d'origine parabolique) ainsi qu'en pied de dunes modernes, sur un substrat mésophile de nature sablo-organique acide. On distingue deux variantes écologiques au sein de l'alliance de <i>Quercion robori-pyrenaicae</i> , caractérisées par la composition floristique du sous-bois. Sur substrat acidiphile, le sous-bois est composé de Genêt à balai (<i>Cytisus scoparius</i>), de Bruyère à balai (<i>Erica scoparia</i>), de Houx (<i>Ilex aquifolium</i>) et de Fragon (<i>Ruscus aculeatus</i>). La présence de Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>) caractérise les faciès plus hydromorphes. De manière générale sur le site, la strate arborescente est dominé par le Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>) avec quelques Pins maritimes et la strate arbustive est généralement structurée par le Genêt à balai, le Houx et le Fragon.	
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> Pin maritime (<i>Pinus pinaster</i>), Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>), Fragon (<i>Ruscus aculeatus</i>), Houx (<i>Ilex aquifolium</i>), Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>), Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>), Poirier à feuilles en cœur (<i>Pyrus cordata</i>), Rosier des champs (<i>Rosa canina</i>), Sceau de Salomon (<i>Polygonatum odoratum</i>), Laîche à pilules (<i>Carex pilulifera</i>) 	
Rang phytosociologique	Classe : Alliance = <i>Quercion robori- pyrenaicae</i> (GEHU, 1969)	
Espèces végétales patrimoniales : protégées (O), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans l'annexe 2 de la directive Habitat (E)	<ul style="list-style-type: none"> Aucune espèce végétale remarquable n'a été identifiée au sein de cet habitat. 	
Espèces animales patrimoniales : protégées (O), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans la directive « Oiseaux » (O), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (E)	<ul style="list-style-type: none"> <i>Autour des palombes</i> (<i>Accipiter gentilis</i>) (O) Grand capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>) (E) Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>) (E) <i>Chauve-souris</i> : à inventorier 	
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> Reste des anciennes forêts littorales mélangées (chêne pédonculé, chêne vert ou liège, pin maritime) que l'on retrouve sur les dunes très anciennes et qui couvre des taches plus ou moins grandes (la plus vaste concerne la forêt usagère de La Teste). L'habitat est aussi présent sur les pentes Est des dunes barkhanoïdes du littoral girondin. 	
Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> Ce milieu est intéressant car il caractérise un sol un peu plus évolué qui tend à se rapprocher du milieu caractéristique des dunes dites anciennes et donc de la forêt « naturelle » de cette zone littorale. Surface couverte peu importante 	
Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat	Facteurs favorisants	Menaces
	É développement du sanglier (celui-ci participe à l'enfouissement des glands)	<ul style="list-style-type: none"> Concurrence naturelle par le chêne vert essence d'ombre dynamique
		<ul style="list-style-type: none"> Incendie

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
	È sylviculture à son profit (favoriser le Chêne pédonculé dans les dépressages et les éclaircies)	<ul style="list-style-type: none"> ● Décharges sauvages
		<ul style="list-style-type: none"> ● Urbanisation ● Aménagements touristiques
<i>État de conservation de l'habitat</i>	Habitat en bon état de par sa présence sur les pentes Est, difficilement exploitable.	
<i>Principaux acteurs de la gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ● ONF ● SEPANSO ● Filière bois 		
<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ● Cet habitat est accompagné d'un cortège floristique et faunistique riche et varié, extrêmement intéressant pour le milieu dunaire. ● La forêt de chêne pédonculé apporte un paysage surprenant en dune qui peut être valorisé au plan de l'accueil du public. ● Pour maintenir cet habitat dans un état de conservation optimal, il faut créer des îlots de sénescence interconnectés tout le long du massif 		
<i>Logiques contradictoires</i>	La valorisation économique du chêne pédonculé n'est actuellement pas évidente ; la charte forestière du Pays Médoc essaie de valoriser cette filière (ce qui incite l'exploitant à le remplacer par le Pin maritime).	

I-3 Les aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculées marécageuses					
Code Natura 2000	2180-5				
Prioritaire	Oui			Non	X
Code CORINE	16.29 x 44.93				
Numéro de fiche	3				
Illustration					

Caractéristiques et physionomie du type	Cet habitat se développe au niveau des dépressions appelées localement « barins » sur un substrat sableux à sablo-limoneux plus ou moins humifère acide. Ces dépressions sont souvent inondées en hiver. Cette forêt basse possède un manteau plus ou moins dense avec une strate arborescente dominée par le Bouleau pubescent (<i>Betula pubescens</i>) et une strate herbacée par l'Osmonde royale (<i>Osmunda regalis</i>), le Carex paniculé (<i>Carex paniculata</i>) et l'Iris faux acore (<i>Iris pseudacorus</i>) sur les sables tourbeux des étangs littoraux. Dans les marais tourbeux sublittoraux d'Aquitaine, on retrouve généralement le Galé odorant (<i>Myrica Gale</i>) et le Saule roux (<i>Salix atrocinerea</i>).	
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> ● Bouleau pubescent (<i>Betula pubescens</i>), Saule roux (<i>Salix atrocinerea</i>), Peuplier tremble (<i>Populus tremula</i>), Galé odorant (<i>Myrica gale</i>), Osmonde royale (<i>Osmunda regalis</i>), Bourdaine (<i>Frangula dodonei</i>), Laîche paniculée (<i>Carex paniculata</i>) 	
Rang phytosociologique	Alliance = <i>Alnion glutinosae</i> ; Association = <i>Myrico-Salicetum atrocinereae</i> et <i>Osmundo regali – Betuletum pubescentis</i> (VANDEN BERGEN, 1964)	
Espèces végétales patrimoniales : protégées (O), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans l'annexe 2 de la directive Habitat (E)	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Osmunda regalis</i> & 	
Espèces animales patrimoniales : protégées (O), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans la directive « Oiseaux » (O), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (E)	<ul style="list-style-type: none"> ● Couleuvre verte et jaune (<i>Coluber viridiflavus</i>) ● Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>)(E)) ● Vison d'Europe (<i>Mustela lutreola</i>)(E)) ● Loutre (<i>Lutra lutra</i>)(E)) ● Amphibiens : à inventorier ● Invertébrés : à inventorier 	
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> ● Ce type de forêt existe potentiellement auprès de tous les plans d'eau d'arrière dune, en taches plus ou moins importantes, en plus ou moins bon état de conservation 	
Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> ● Habitat à forte valeur patrimoniale, qui occupe de faibles superficies et menacé de disparition notamment du fait de la baisse de la nappe des sables dunaires. 	
Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat	Facteurs favorisants	Menaces
	E Inondation hivernale	<ul style="list-style-type: none"> ● Fermeture du milieu
		<ul style="list-style-type: none"> ● Colonisation par le pin maritime ● Assèchement dû à la baisse des nappes (sécheresse)

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
	<p>È pâturage, fauche, débroussaillage sélectif.</p> <p>È exploitation forestière avec exportation des rémanents pour ouvrir le couvert</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Drainage en arrière dune ● Eutrophisation de l'eau
Etat de conservation : Très peu présent, il est fortement menacé par l'assèchement (naturel et anthropique) de plus en plus marqué du milieu.		
Principaux acteurs de la gestion		
<ul style="list-style-type: none"> ● ONF (très peu concerné sur le site N2000) ● Les acteurs du bassin versant répertoriés dans le SAGE ● SEPANSO 		
Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion		
	<ul style="list-style-type: none"> ● La SEPANSO utilise ces espaces pour le pâturage 	
	<ul style="list-style-type: none"> ● 	
	<ul style="list-style-type: none"> ● 	
Logiques contradictoires	<p>La préservation de l'habitat passe par une inondation hivernale.</p> <p>Un travail en partenariat avec les acteurs du SAGE des Lacs Médocains est à mettre e place</p>	

I-4 Les landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica tetralix</i> et <i>Erica ciliaris</i>			
Code Natura 2000	4020-1		
Prioritaire	Oui	X	Non
Code CORINE	31.12		
Numéro de fiche	5		
Illustration			

Caractéristiques et physionomie du type	Cet habitat se développe au niveau des dépressions appelées localement « barins » sur un substrat sableux à sablo-limoneux plus ou moins humifère acide. Ces dépressions sont souvent inondées en hiver. Ces landes hygrophiles, dominés par des chaméphytes (Bruyères, Callune) se caractérisent par la présence simultanée de la Bruyère à quatre angles (<i>Erica tetralix</i>) définissant le caractère humide, et de la Bruyère ciliée (<i>Erica ciliaris</i>) définissant le caractère océanique tempéré. Ces landes sont plutôt basses, mais peuvent être plus haute dans les vieilles landes humides colonisées par la Callune ou lorsque la Bruyère à balai est présente formant une lande humide à Brande. Dans les stations le plus humides, les Sphaignes forment un tapis plus ou moins continu.	
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> • Bruyère à quatre angles (<i>Erica tetralix</i>), Bruyère ciliée (<i>Erica ciliaris</i>), Bruyère à balai (<i>Erica scoparia</i>), Callune (<i>Calluna vulgaris</i>), Rossolis intermédiaire (<i>Drosera intermedia</i>), Gentiane pneumonanthe (<i>Gentiana pneumonanthe</i>), Sphaignes (<i>Shagnum sp.</i>) 	
Rang phytosociologique	Alliance = <i>Ulicion minoris</i> Association = <i>Ericetum scopario-tetralicis</i> (VANDEN BERGEN, 1969)	
Espèces végétales patrimoniales : protégées (O), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans l'annexe 2 de la directive Habitat (E)	Le Rossolis intermédiaire (<i>Drosera intermedia</i>) (O)	
Espèces animales patrimoniales : protégées (O), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans la directive « Oiseaux » (O), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (E)	<ul style="list-style-type: none"> • Couleuvre verte et jaune (<i>Coluber viridiflavus</i>) • Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>)(E)) • Vison d'Europe (<i>Mustela lutreola</i>)(E)) • Loutre (<i>Lutra lutra</i>)(E)) • Amphibiens : à inventorier • Invertébrés : à inventorier 	
Répartition	• Ces landes se rencontrent essentiellement en Bretagne et en Gironde ainsi que dans le Pays basque et dans l'Ouest du Limousin.	
Valeur patrimoniale	• Cet habitat est peu commun tant à l'échelle de la France que de l'Europe. De plus, elles abritent généralement des communautés animales et végétales souvent rares et menacées.	
Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat	Facteurs favorisants	Menaces
	• Inondation hivernale	• Fermeture du milieu
		<ul style="list-style-type: none"> • Colonisation par le pin maritime • Assèchement dû à la baisse des nappes (sécheresse)

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
	È pâturage, fauche, débroussaillage sélectif.	<ul style="list-style-type: none"> ● Drainage en arrière dune ● Eutrophisation
Etat de conservation : Très peu présent, il est fortement menacé par l'assèchement (naturel et anthropique) et par la fermeture du milieu.		
<i>Principaux acteurs de la gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ● SEPANSO 		
<i>Logique des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> ● La SEPANSO utilise ces espaces pour le pâturage 		
Logiques contradictoires	La préservation de l'habitat passe par une inondation hivernale et un entretien régulier	

I-5 Les roselières à <i>Cladium mariscus</i>		
Code Natura 2000	7210-1	
Prioritaire	Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
Code CORINE	53.3	
Numéro de fiche	6	
Illustration		
Caractéristiques et physionomie du type	<p>Cet habitat se développe au niveau des dépressions appelées localement « barins » sur un substrat sableux à sablo-limoneux plus ou moins humifère et acide. Ces dépressions sont souvent inondées en hiver. C'est la densité du Marisque qui imprime à la végétation sa physionomie et sa structure. Celle-ci est extrêmement variable, allant des Cladaies ouvertes, riches en espèces, jusqu'à des Cladaies denses dans lesquelles une grande quantité de matière s'est accumulée et où la diversité spécifique est extrêmement pauvre. Sur le site, nous avons des Cladaies ouvertes, avec peu de litière accumulée, dans lesquelles, un cortège de petites espèces basses, héliophiles, peut encore se développer.</p>	
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> • Marisque (<i>Cladium mariscus</i>), Lysimaque vulgaire (<i>Lysimachia vulgaris</i>), Choin noirâtre (<i>Schoenus nigricans</i>), Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>), Hydrocotyle vulgaire (<i>Hydrocotyle vulgaris</i>). 	
Rang phytosociologique	Alliance = <i>Molinion caeruleae</i>	
Espèces végétales patrimoniales : protégées (Ö), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans l'annexe 2 de la directive Habitat (E)		
Espèces animales patrimoniales : protégées (Ö), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans la directive « Oiseaux » (Ó), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (E)	<ul style="list-style-type: none"> • Couleuvre verte et jaune (<i>Coluber viridiflavus</i>) • Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>)(E)) • Vison d'Europe (<i>Mustela lutreola</i>)(E)) • Loutre (<i>Lutra lutra</i>)(E)) • Amphibiens : à inventorier • Invertébrés : à inventorier 	
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> • Cet habitat a une large aire de distribution en France mais trouve son optimum de développement à l'étage planitiaire et collinéen du secteur thermophile. Il se trouve encore bien représenté dans le Bassin parisien, la vallée du Rhône et en Aquitaine. 	
Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> • Ces Cladaies ouvertes présentent un intérêt floristique et faunistiques lié au cortège d'espèces qui accompagne généralement ces formations (Arachnides par exemple). 	
Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat	Facteurs favorisants	Menaces
	È Inondation hivernale	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture du milieu
		<ul style="list-style-type: none"> • Colonisation par le pin maritime • Assèchement dû à la baisse des nappes (sécheresse)

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
	È pâturage, fauche, débroussaillage sélectif.	<ul style="list-style-type: none"> ● Drainage en arrière dune ● Eutrophisation
Etat de conservation : Il est fortement menacé par l'assèchement (naturel et anthropique) et par le fermeture du milieu.		
Principaux acteurs de la gestion		
<ul style="list-style-type: none"> ● SEPANSO 		
Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion		
	<ul style="list-style-type: none"> ● La SEPANSO utilise ces espaces pour le pâturage ● La SEPANSO ouvre régulièrement ces formations (par la fauche et le débroussaillage). 	
	<ul style="list-style-type: none"> ● 	
Logiques contradictoires	La préservation de l'habitat passe par une inondation hivernale et un entretien régulier (cet habitat peu vite s'avérer envahissant et être une menace pour la biodiversité locale)	

I-6 Les pelouses amphibies oligotrophiques					
Code Natura 2000	3110-1				
Prioritaire	Oui			Non	X
Code CORINE	22.11 x 22.31				
Numéro de fiche	7				
Illustration					

Caractéristiques et physionomie du type	Cet habitat se développe au niveau des « barins », sur un substrat sableux à sablo-limoneux, humifère et acide. Cet habitat se présente généralement comme un fin gazon peu stratifié d'herbes souvent très peu élevées et formant des communautés amphibies de niveau supérieur (en limite de bas marais). Ce gazon est presque toujours ouvert, laissant apparaître le substrat, ce qui permet parfois l'apparition de quelques espèces annuelles.	
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> Scirpe à tiges nombreuses (<i>Eleocharis multicaulis</i>), Joncs (<i>Juncus sp</i>), Scirpe flottant (<i>Eleogiton fluitans</i>), Baldellie fausse-renoncule (<i>Baldellia ranunculoides</i>). 	
Rang phytosociologique	Alliance = <i>Hydrocotylo vulgaris-Baldellion ranunculoides</i> Association : <i>Eleocharitetum multicaulis</i> (TUXEN, 1937)	
Espèces végétales patrimoniales : protégées (O), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans l'annexe 2 de la directive Habitat (E)	Aucune espèce végétale remarquable n'a été identifiée sur le site	
Espèces animales patrimoniales : protégées (O), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans la directive « Oiseaux » (O), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (E)	<ul style="list-style-type: none"> Couleuvre verte et jaune (<i>Coluber viridiflavus</i>) Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>)(E)) Vison d'Europe (<i>Mustela lutreola</i>)(E)) Loutre (<i>Lutra lutra</i>)(E)) Amphibiens : à inventorier Invertébrés : à inventorier 	
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> Cet habitat est typiquement thermo- à eu- et sub-atlantique, étant surtout dispersé sur la moitié occidentale de la France (du Nord-Pas-de-Calais au Limousin et au Pays basque). 	
Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> Cette formation végétale renferme généralement de nombreuses espèces végétales rares et protégées. D'une manière générale nous avons un habitat qui est rare et hautement spécialisé aux conditions du milieu. 	
Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat	Facteurs favorisants	Menaces
	É Inondation hivernale	<ul style="list-style-type: none"> Fermeture du milieu
		<ul style="list-style-type: none"> Colonisation par le pin maritime Assèchement dû à la baisse des nappes (sécheresse)

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
	È pâturage, fauche, débroussaillage sélectif.	<ul style="list-style-type: none"> ● Drainage en arrière dune ● Eutrophisation
Etat de conservation : Il est fortement menacé par l'assèchement (naturel et anthropique) et par le fermeture du milieu.		
Principaux acteurs de la gestion		
<ul style="list-style-type: none"> ● SEPANSO 		
Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion		
	<ul style="list-style-type: none"> ● La SEPANSO utilise ces espaces pour le pâturage 	
	<ul style="list-style-type: none"> ● La SEPANSO ouvre régulièrement ces formations (par la fauche et le débroussaillage). 	
	<ul style="list-style-type: none"> ● 	
Logiques contradictoires	La préservation de l'habitat passe par une inondation hivernale et un entretien régulier	

I-7 Les dépressions sur substrat tourbeux du Rhynchosporion		
Code Natura 2000	7150-1	
Prioritaire	Oui	Non X
Code CORINE	54.6	
Numéro de fiche	8	
Illustration		
Caractéristiques et physionomie du type	Cet habitat se développe au niveau des « barins », sur un substrat tourbeux et acide. Cette végétation pionnière héliophile est principalement constituée d'hemicryptophytes et de quelques géophytes rhizomateux. Le recouvrement est généralement faible et laissant des espaces de sol dénudé. La strate herbacée, peu développée, héberge un faible nombre d'espèces qui sont caractéristique de cet habitat. La strate muscinale est toujours mince, elle abrite parfois quelques Sphaignes clairsemées.	
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> ● Rhynchospore blanc (<i>Rhynchospora alba</i>), Rhynchospore brun-rougeâtre (<i>Rhynchospora fusca</i>), Rossolis intermédiaire (<i>Drosera intermedia</i>) 	
Rang phytosociologique	Alliance = <i>Rhynchosporion</i> Association = <i>Rhynchosporietum fuscae</i> (LAHONDERE et BIORET, 1996)	
Espèces végétales patrimoniales : protégées (Ö), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans l'annexe 2 de la directive Habitat (E)	<i>Drosera intermedia</i> . Ö	
Espèces animales patrimoniales : protégées (Ö), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans la directive « Oiseaux » (O), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (E)	<ul style="list-style-type: none"> ● Couleuvre verte et jaune (<i>Coluber viridiflavus</i>) ● Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>)(E)) ● Vison d'Europe (<i>Mustela lutreola</i>)(E)) ● Loutre (<i>Lutra lutra</i>)(E)) ● Amphibiens : à inventorier ● Invertébrés : à inventorier 	
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> ● Cet habitat trouve son optimum de développement dans le domaine atlantique. Il est surtout présent en Bretagne, en Auvergne, dans le Limousin, en Aquitaine et en Midi-Pyrénées. 	
Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> ● C'est un habitat en forte régression à l'échelle Européenne et qui est généralement très localisé. Ces groupements hautement spécialisés abritent des espèces extrêmement exigeantes dont beaucoup sont exclusives de cet habitat et possèdent une forte valeur patrimoniale (protégées et/ou inscrite au livre rouge de la flore menacée en France). 	
Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat	Facteurs favorisants	Menaces
	Ë Inondation hivernale	<ul style="list-style-type: none"> ● Fermeture du milieu
		<ul style="list-style-type: none"> ● Colonisation par le pin maritime ● Assèchement dû à la baisse des nappes (sécheresse)

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
	È pâturage, fauche, débroussaillage sélectif, étrépage et décapage du sol.	<ul style="list-style-type: none"> ● Drainage ● Eutrophisation
Etat de conservation : Il est fortement menacé par l'assèchement (naturel et anthropique) et par la fermeture du milieu.		
Principaux acteurs de la gestion		
<ul style="list-style-type: none"> ● SEPANSO 		
Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion		
	<ul style="list-style-type: none"> ● La SEPANSO utilise ces espaces pour le pâturage 	
	<ul style="list-style-type: none"> ● La SEPANSO ouvre régulièrement ces formations (par décapage du sol, fauche et débroussaillage). 	
	<ul style="list-style-type: none"> ● 	
Logiques contradictoires	La préservation de l'habitat passe par une inondation hivernale et un entretien régulier	

I-8 Dépressions humides inta-dunales	
Code Natura 2000	2190 et 3110
Prioritaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>
Code CORINE	16.31 à 16.35
Numéro de fiche	7
Illustration : F. SIN	
	
Caractéristiques et physionomie du type	<p>Ces habitats humides se développent au niveau des dépressions intra-dunaires, sur un substrat sableux à sablo-limoneux plus ou moins humifère et acide. Ces dépressions sont souvent inondées en hiver et subissent des variations importantes du niveau des eaux. Ce milieu est principalement structurée par des formations végétales de type prairie, jonçaie ou jonçaie-cariçaie plus ou moins haute et ouverte, le plus souvent dominées physionomiquement par les monocotylédones (Graminées, Juncacées et Cypéracées). Les zones les plus ouvertes sont parfois occupées par de l'eau libre, mais les nappes sont rapidement colonisées par des herbiers à Potamots flottants. On peut inclure les quelques mares forestières artificielles surtout lorsqu'elles gardent de l'eau toute l'année.</p> <p>Deux habitats ont été identifiés au sein des dépressions humides intra-dunales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les « bas-marais dunaires » (N2190) • Les « groupements aquatiques vivace d'eau stagnante à <i>potamogeton polygonifolius</i> et <i>Eleogiton fluitans</i> » (N3110)
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> • Scirpe flottant (<i>Eleogiton fluitans</i>), Baldellie fausse-renoncule (<i>Baldellia ranunculoides</i>), Potamot à feuille de renouée (<i>Potamogeton polygonifolius</i>). • Laîche à trois nervures (<i>Carex trinervis</i>) et Scirpe jonc (<i>Holoschoenus vulgaris</i>).
Rang phytosociologique	<p>Alliance = <i>Hydrocotylo vulgaris-Schoenion nigricans</i> ; = <i>Hydrocotylo vulgaris-Baldellion ranunculoides</i></p> <p>Association = <i>Holoscheno- Schoenetum nigricantis</i> = <i>Hyperico elodis-potametum polygonifolii</i></p>
Espèces végétales patrimoniales : protégées (⊖), endémiques (Ÿ), inscrites dans le Livre rouge (&), dans l'annexe 2 de la directive Habitat (E)	Compte tenu de la faible représentativité de l'habitat sur le site, aucune espèce n'y a été contactée.
Espèces animales patrimoniales : protégées (⊖), endémiques (Ÿ), inscrites dans le Livre rouge (&), dans la directive « Oiseaux » (Ó), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (E)	<ul style="list-style-type: none"> • Triton marbré (<i>Triturus marmoratus</i>) ⊖ E & • Triton Palmé (<i>Triturus helveticus</i>) ⊖ &
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> • Petites taches ponctuelles à proximité des plans d'eau ou au cœur des dunes si la nappe affleure (naturellement ou artificiellement).
Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> • Habitat à forte valeur patrimoniale, qui occupe de faibles superficies et menacé de disparition (baisse de la nappe). • Présence d'espèces rares et menacées, possédant une très faible aire de répartition sur le littoral girondin.

<i>Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
Colonisation par les ligneux		<ul style="list-style-type: none"> • Disparition des habitats naturels d'intérêt communautaires et des habitats d'espèces. • atterrissement • baisse de la nappe (sécheresse)
Point d'eau pour le gibier		<ul style="list-style-type: none"> • piétinement excessif (faune sauvage ou bétail) • Eutrophisation
<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
Exploitation forestière et activités cynégétiques	Ouverture du milieu par exploitation des arbres gênants. Création de mares artificielles à but cynégétique avec des berges douces Nettoyage manuel de ces mares	<ul style="list-style-type: none"> • création d'infrastructures empêchant la circulation de l'eau • eutrophisation • nettoyage mécanisé • dépôts de débris végétaux, de déchets, décharge
<i>État de conservation de l'habitat</i>	Habitat de plus en plus menacé de par l'abaissement généralisé du niveau des eaux (naturel et anthropique)	
<i>Principaux acteurs de la gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • ONF • SEPANSO 		
<i>Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Les points d'eau à but cynégétique servent à la fois aux mammifères mais aussi aux amphibiens, insectes... • Conserver ces milieux ouverts (par la fauche tardive, le pâturage et exploitation volontaire des arbres indésirables) 		
<i>Logiques contradictoires</i>	La préservation de l'habitat passe par : une limitation du drainage en amont, une inondation hivernale et par une limitation des pressions cynégétiques sur ces habitats (création d'un réseau de mares plus dense).	

I-9 Les landes sèches thermo-atlantiques		
Code Natura 2000	4030-4	
Prioritaire	Oui	Non <input checked="" type="checkbox"/>
Code CORINE	31.2411	
Numéro de fiche	9	
Illustration		
Caractéristiques et physionomie du type	<ul style="list-style-type: none"> Cet habitat se développe sur les arrières-dunes sèches, sur un substrat de nature sablo-organique acide correspondant à l'habitat à chêne vert. Cet habitat apparaît lorsque le milieu est ouvert notamment lors des coupes rases de pins maritimes, sous les lignes électriques ou sur le bord des chemins. 	
Composition floristique	<ul style="list-style-type: none"> Ciste à feuilles de sauge (<i>Cistus salvifolius</i>), Bruyère cendrée (<i>Erica cinerea</i>), Héliantheme alysoïdes (<i>Halimium lasianthum ssp alyssoides</i>), Callune (<i>Calluna vulgaris</i>), Avoine de Thore (<i>Pseudarrhenatherum longifolium</i>) Bruyère à balais ou brande (<i>Erica scoparia</i>), Héliantheme à gouttes (<i>Tuberaria guttata</i>), Ajonc d'Europe (<i>Ulex europaeus</i>), Agrostis de Curtis (<i>Agrostis curtisii</i>), Ronce à feuilles d'orme (<i>Rubus ulmifolius</i>), Sabline des montagnes (<i>Arenaria montana</i>), Jasionne (<i>Jasione montana</i>), Cladonies sp (<i>Cladonia sp</i>), Polytric porte-poil (<i>Polytrichum piliferum</i>) 	
Rang phytosociologique	Alliance = <i>Cisto salvifolii-Ericion cinereae</i> (GEHU, 1975)	
Espèces végétales patrimoniales : protégées (O), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans l'annexe 2 de la directive Habitat (E)	Aucune espèce végétale remarquable n'a été contactée sur le site.	
Espèces animales patrimoniales : protégées (O), endémiques (Y), inscrites dans le Livre rouge (&), dans la directive « Oiseaux » (O), dans l'annexe 2 et 4 de la directive Habitat (E)	<ul style="list-style-type: none"> Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>) (O) Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>) (O) Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>) (O) Pie grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) (O) Chauve-souris : à inventorier Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>) (E) Invertébrés : idem ; on peut noter la présence de l'écaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>) (E). 	
Répartition	<ul style="list-style-type: none"> L'espace concerné est peu important localement et a une durée de vie limité dans le temps (ce milieu ouvert se referme naturellement peu à peu) 	
Valeur patrimoniale	<ul style="list-style-type: none"> Biotopes originaux transitoires Intérêt cumulatif de cet habitat au sein d'une mosaïque riche et variée (présent dans la mosaïque d'habitats du domaine vital de nombreuses espèces patrimoniales). 	
Influence des facteurs naturels sur l'état de l'habitat	Facteurs favorisants	Menaces
	É incendie ponctuel avec un feu rapide	<ul style="list-style-type: none"> embroussaillage, développement naturel des arbres et fermeture du couvert
	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions pédoclimatiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Concurrence de la fougère aigle sur les stations avec un niveau de trophie plus important.

<i>Influence des facteurs anthropiques sur l'état de l'habitat</i>	Facteurs favorisants	Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> È pâturage (bétail ou faune sauvage) È coupes rases È Développement et entretien des lisières (pistes, lignes électriques..) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Surfréquentation notamment mécanique
Etat de conservation de l'habitat : Habitat transitoire et instable nécessitant la mise en place de landes pérennes		
Principaux acteurs de la gestion		
<ul style="list-style-type: none"> ● ONF ● SEPANSO 		
Logiques des acteurs pour le maintien de leurs actes de gestion		
	<ul style="list-style-type: none"> ● Les coupes rases où l'on exploite à la fois le pin maritime mais aussi les feuillus servent à régénérer la forêt ; cette pratique convient bien à l'essence pionnière qu'est le pin maritime, et n'empêche pas le maintien des feuillus (recépage du taillis, mise en lumière des glands et donc des semis feuillus) 	
Logiques contradictoires	La préservation de l'habitat passe par : le maintien des coupes rases dans les groupes de régénération à défaut de faire du pâturage ; envisager de laisser des espaces en landes à but cynégétiques (cerfs et chevreuils)	

II- Les Insectes

Le Lucane Cerf-volant

Lucanus cervus

Code Natura 2000 : 1083

Intérêt communautaire

II-1 Lucane Cerf-volant (1083)

r SYSTEMATIQUE

Classe : Insectes

Ordre : Coléoptères

Famille : Lucanidés



r REPARTITION

Européenne : L'espèce est présente dans toute l'Europe jusqu'à la mer Caspienne et au Proche-Orient.

Nationale : C'est une espèce bien représentée dans toute la France.

Régionale : assez commune.

Evolution des effectifs : non menacée en France mais en déclin dans le nord de son aire de répartition, particulièrement aux Pays-bas, au Danemark et en Suède.

r STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne
Annexe II	Annexe III

r HABITAT

Milieus associés favorables :

L'habitat larvaire de *Lucanus cervus* est le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissant. Cette espèce a une place importante dans les écosystèmes forestiers du site, de par son implication majeure dans la décomposition de la partie hypogée des arbres feuillus (où l'adulte évolue). Les adultes sont aussi généralement présents dans des souches de vieux arbres feuillus dépérissant.

Habitats de la directive associés présent sur le site :

- Ø 2180-2 Dunes boisées littorales à chêne vert
- Ø 2180-4 Arrière dune boisées à chêne pédonculé
- Ø 2180-5 Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculés marécageuses arrière-dunaires

Observations sur le site :

Le Lucane cerf-volant est présent dans tous les boisements de feuillus de la zone.

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Ponte : Les œufs sont déposés à proximité des racines au niveau de souches ou de vieux arbres.

Larves : La biologie larvaire est peu connue. Il semble que les larves progressent de la souche vers le système racinaire.

Nymphes : A la fin du dernier stade, la larve construit dans le sol, à proximité du système racinaire, une coque nymphale constituée de fragment de bois agglomérés avec de la terre ou simplement avec de la terre. La nymphose est réalisée à l'automne et l'adulte passe l'hiver dans cette coque nymphale.

Adultes : La période de vol des adultes mâles est relativement courte, aux alentours d'un mois (dans le sud, ils sont observés de mai à juillet). Les femelles erratiques, à la recherche de souches, sont encore visibles jusqu'en août.

r MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Prédateurs : oiseaux, reptiles, batraciens	Coupe rase des feuillus
	Urbanisation, incendies

r OBJECTIFS DE CONSERVATION

ØPréserver les vieux arbres et une partie du bois mort en milieu forestier (création d'îlots de sénescence).

ØFavoriser les feuillus dans les aménagements sylvicoles.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Faible	Forêt

r MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
ØAdaptation des pratiques sylvicoles : r Favoriser le mélange pin maritime feuillus dans les aménagements. r Créer des îlots de sénescence. r Limiter les coupes rases dans les pentes. r Laisser les pentes Est en gestion feuillus r Laisser une partie du bois mort et des vieux arbres.	Forestier : q ONF q Gestionnaire de la réserve de Cousseau Propriétaires : q Etat q Conseil Général de Gironde	Convention

r SUIVI

Non nécessaire.

r BIBLIOGRAPHIE

- Ø CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.
- Ø CHINERY, M., 1988 « Insectes de France et d'Europe occidentale ». Arthaud. P 152/320.
- Ø CARRIERE J., 1967. Un rassemblement de *lucanus cervus* (L.) dans la garrigue Minervoise (Coleoptera, Lucanioidea). *Bulletin de la société de sciences naturelles de Béziers*, **67** :19-20.
- Ø FIERES V & al., 1998. Observatoire du patrimoine naturel des réserves naturelles de France. Analyse et bilan de l'enquête 1996. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Réserves naturelles de France, 200p.
- Ø PAULIAN R. & BARAUD J., 1982. Faune des coléoptères de France. II. *Lucanoidea Scarabaeoidea*. Lechevalier, Paris, 477p.
- Ø MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DNP, Circulaire du 29/09/1995.

Le Grand Capricorne

Cerambyx cerdo

Code Natura 2000 : 1088

Intérêt communautaire

II-2 Grand Capricorne (1088)

r SYSTEMATIQUE

Classe : Insectes

Ordre : Coléoptères

Famille : Cérambycides



r REPARTITION

Mondiale : Son aire de répartition correspond à l'ouest-paléarctique et s'étend sur presque toute l'Europe, le nord de l'Afrique et l'Asie mineure. C'est une espèce principalement méridionale qui est très présente en Europe, dans le sud de la France, l'Espagne et l'Italie et se raréfie dans le nord de l'Europe.

Nationale : Très commune dans le sud de la France et elle se raréfie au fur et à mesure que l'on monte dans le nord.

Régionale : Espèce très présente dans la région.

Evolution des effectifs : Elle a nettement régressé en Europe, dans le nord de son aire de répartition. En France, les populations semblent très localisées dans le nord. Par contre, l'espèce est extrêmement commune dans le sud. Cotation UICN : Vulnérable dans le monde ; France : indéterminée.

r STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne	Protégé au niveau national en France
Annexe II et IV	Annex II	Art 1 ^{er}

r HABITAT

Milieus associés favorables :

Le *Cerambyx cerdo* est une espèce principalement de plaine qui peut se rencontrer dans tout type de milieux comportant des chênes relativement âgés, dans les milieux forestiers mais aussi sur des arbres isolés en milieu parfois très anthropisé (parcs urbains, alignements de bord de route).

Habitats de la directive associés présent sur le site :

- Ø 2180-2 Dunes boisées littorales à chêne vert ;
- Ø 2180-4 Arrière dune boisées à chêne pédonculé ;
- Ø 2180-5 Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculés marécageuses arrière-dunaires.

Observations sur le site :

Le Grand Capricorne est présent dans de nombreux îlots de feuillus du site.

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Ponte : Les œufs sont déposés isolément dans les infractuosités et dans les blessures d'arbres. La période de ponte s'échelonne du mois de juin au début du mois de septembre.

Larves : Elles éclosent quelques jours après la ponte. La durée du développement larvaire est de 31 mois. La première année les larves restent dans la zone corticale. La seconde année, les larves s'enfoncent dans le bois ou elles creusent des galeries sinueuses.

Nymphes : A la fin du dernier stade, la larve construit une galerie ouverte vers l'extérieur puis une loge nymphale qu'elle obture avec une calotte calcaire. Ce stade se déroule à la fin de l'été ou en automne et dure six semaines.

Adultes : Ils restent à l'abri de la loge nymphale durant l'hiver. Leur période de vol est de juin à septembre. Elle dépend des conditions climatiques stationnelles.

r MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Prédateurs : oiseaux, reptiles, batraciens	Intensification des pratiques sylvicoles (coupe rase des vieux feuillus)
	Urbanisation, incendies

r OBJECTIFS DE CONSERVATION

Ø Préserver les milieux forestiers.

Ø Favoriser les feuillus dans les aménagements sylvicoles.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Faible	Forêt

r MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
Ø Adaptation des pratiques sylvicoles : r Favoriser le mélange pin maritime feuillus dans les aménagements. r Réaliser des îlots de sénescence (laisser une partie du bois mort et des vieux arbres). r Laisser les pentes Est en gestion feuillus	Forestier : q ONF q Gestionnaire de la réserve de Cousseau Propriétaires : q Etat q Conseil Général de Gironde	Convention

r SUIVI

Non nécessaire.

r BIBLIOGRAPHIE

- Ø CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.
- Ø CHINERY, M., 1988 « Insectes de France et d'Europe occidentale ». Arthaud. P 152/320.
- Ø BARBEY A., 1925. Traité d'entomologie forestière. Berger-levrault, Paris, 749p.
- Ø FIERS V & *al.*, 1998. Observatoire du patrimoine naturel des réserves naturelles de France. Analyse et bilan de l'enquête 1996. Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Réserves naturelles de France, 200p.
- Ø VILLIERS A., 1978. Faune des coléoptères de France. *Cerambycidae*. Encyclopédie entomologiques- XLII. Editions Lechevalier, Paris, 611p.
- Ø MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DNP, Circulaire du 29/09/1995.

Fadet des Laïches

Coenonympha oedippus

Code Natura 2000 : 1065

Intérêt communautaire

II-3 Fadet des Laïches (1071)

r SYSTEMATIQUE

Classe : Insectes

Ordre : Lépidoptères (papillons)

Famille : Nymphalides



r REPARTITION

Européenne : C'est une espèce d'origine eurasiatique qui est très localisée en Europe occidentale et centrale et ne s'observe qu'entre les 43° et 48° de latitude Nord..

Nationale : Principalement présent dans le sud ouest de la France et en Savoie. Cotation UICN : en danger.

Régionale : Très présente en Aquitaine.

Evolution des effectifs : Considéré comme le Rhopalocère le plus menacé en Europe, le Fadet des Laïches est en très nette régression pratiquement partout dans le pays et dans le reste de l'Europe. Les populations les plus prospères et stables sont celles de la Gironde et des Landes. Ces deux départements renferment les populations qui sont parmi les plus importantes de l'Europe communautaire.

r STATUT

Directive Habitats	Espèce d'insecte protégée en France	Convention de Berne
Annexe II et IV	Art 1 ^{er}	Annexe II

r HABITAT

Milieus associés favorables :

Le Fadet des Laïches se rencontre dans les marais tourbeux inondables en hiver, dans les prairies et les landes humides. Ces milieux renferment des groupements végétaux à Molinie et/ou Choin noirâtre. Les populations de Gironde et des Landes se développent sur des landes humides fauchées ou brûlées, envahie par *Molinia caerulea*.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

Ø 2190 : dépressions humides intradunales ;

Ø 7210- 1 : végétation à Marisque.

Observations sur le site :

Présent dans la plupart des milieux humides à Molinie (sur le site de la Réserve de Cousseau).

* : Habitat prioritaire.

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Ponte : La période de ponte est la même que la période de vol des adultes. L'incubation des œufs dure entre 16 et 20 jours.

Chenille : Il y a cinq stades larvaires. Ce sont les chenilles des stades deux et trois qui hibernent à partir de fin septembre. Au printemps, elles retrouvent leur activité, entre la première semaine d'avril et le début du mois de mai.

Nymphe (chrysalide) : La nymphose se déroule entre mi-mai et mi-juillet.

Adulte : Il émerge après trois ou quatre semaines de nymphose. La période de vol des adultes varie selon les stations. Dans le sud-ouest de la France, elle s'étale sur environ six semaines, de fin mai à mi juillet. La durée de vie des adultes est en moyenne d'une semaine.

r MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Assèchement des landes humides.	Urbanisation et reboisements artificiels (disparition des plantes hôtes).
Fermeture naturelle du milieu ou fauche pendant la période de développement larvaire.	Fragmentation des habitats et isolement des populations Incendie sur des grandes surfaces (régression des populations).

r OBJECTIFS DE CONSERVATION

Ø Maintenir un niveau d'hygrométrie suffisant.

Ø Conserver les milieux herbacés ouverts et ajuster les itinéraires techniques en fonction de l'écologie de l'espèce.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Milieux ouverts

r MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
Ø Adaptation des pratiques agricoles r Fauchage tardive des landes (journées chaudes) pour faciliter la fuite des adultes ou pâturage hivernal sur le site de Cousseau. r Ne pas retourner le sol. r Limiter les intrants et ne pas utiliser de produits phytosanitaires. r Suivre les variations du niveau de la nappe d'eau libre par la pose de piézomètres.	ONF SEPANSO	Convention

r SUIVI

Suivi des populations d'adultes dans le cadre du protocole déjà mis en œuvre sur la réserve naturelle de Cousseau.

r BIBLIOGRAPHIE

Ø CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.

Ø CHINERY, M., 1988 « Insectes de France et d'Europe occidentale ». Arthaud. P 152/320.

Ø CHINERY, M., CUISIN, M. 1994 « Les papillons d'Europe (Rhopalocères et Hétérocères diurnes) ». Delachaux et Niestlé. P 192/320.

Ø DARDENNE, B., DROUET, 1993.

Ø DUPONT, P., LUMARET, J.-P., 1997.

Ø LECOMTE, LE NEVEU, 1984-1993.

Ø LEGAKIS, 1995.

Ø MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DNP, Circulaire du 29/09/1995.

Ø ZAHRADNIK, 1978.

III- Les reptiles

La Cistude d'Europe

Emys orbicularis

Code Natura 2000 : 1220

Intérêt communautaire

III-1 Cistude d'Europe (1220)

☞ SYSTEMATIQUE

Classe : Reptiles

Ordre : Chéloniens

Famille : Emididés



☞ REPARTITION

Mondiale : L'aire de répartition de la Cistude s'étend de la mer d'Aral, du Kazakhstan, de la mer Caspienne jusqu'à la Turquie et l'Europe de l'Est jusqu'en Lituanie et dans le nord-est de l'Allemagne. Néanmoins, l'état des populations de l'Europe centrale semble incertaine dans la mesure où il est probable que les populations d'origines soient éteintes et que les observations concernent uniquement des individus échappés de captivité ou réintroduits. Dans le sud, on la trouve en péninsule Ibérique, aux îles Baléares, dans le sud et le centre de la France.

Nationale : Communes dans le sud et le centre de la France même si les populations restent isolées.

Régionale : Espèce bien représentée en Aquitaine.

Evolution des effectifs : Elle régresse nettement en Europe du fait des changements climatiques mais aussi sous l'influence de l'anthropisation. C'est l'espèce de reptile qui a le plus régressé en valeur absolue en Europe ces dernières années. Cotation UICN : Vulnérable en Europe (en danger dans certain pays comme l'Autriche, l'Allemagne et la Pologne) ; en régression en France.

☞ STATUT

Directive Habitats	Convention de Berne	Protégé au niveau national en France
Annexe II et IV	Annex II	Art 1 ^{er}

☞ HABITAT

Milieus associés favorables :

La Cistude habite généralement les zones humides, de préférence les étangs, mares, marais, cours d'eaux lents ou rapides, canaux et lagunes intradunales. Dans ce type de milieux, la présence d'une bordure plus ou moins étendue de roseaux (*Phragmites australis*), de Joncs (*Juncus ssp.*) ou de végétation aquatique flottante est recherchée.

Habitats de la directive associés présent sur le site :

Ø 7210-1 : Roselières à *Cladium mariscus* ;

Ø 4020-1 : Les landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* ;

Ø 3310-1 : Pelouse amphibie oligotrophiques ;

- Ø 2180-5 : Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculés marécageuses arrière-dunaires ;
 Ø 4030-4 : Landes sèches thermo-atlantiques.

Observations sur le site :

Présent dans les aulnaies- saulaies- bétulaies des dépressions arrières dunaires. Elle occupe aussi l'ensemble du réseau hydrographique (canaux, crastes...) et les bas marais dunaires. On la retrouve aussi dans les lande sèches lors de la ponte.

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Ponte : Elle réalise une à trois pontes de 4 à 12 œufs de mai à juillet. Elle creuse son nid dans les landes sèches à proximité de son lieu de vie.

Adultes : Les jeunes naissent à l'automne après un développement embryonnaire de deux à quatre mois. Le sexe est déterminé génétiquement mais aussi en partie par la température lors de l'une des phases d'incubation (température < 28°C : mâles, > 29°C : femelles). On estime à une chance sur 100 les probabilités d'un jeune d'atteindre l'âge adulte. L'espérance de vie serait de 40 à 60 ans, voire plus de 100 ans en captivité.

r MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
<ul style="list-style-type: none"> q Dégradation de la qualité de l'eau par intensification des pratiques sylvicoles q Assèchement, drainage 	<ul style="list-style-type: none"> q Fragmentation du milieu, artificialisation des berges du réseau hydrographique. q Limitation de la végétation aquatique et de la roselière par un curage mécanique systématique. q Concurrence avec la tortue de Floride (espèce introduite).
<ul style="list-style-type: none"> q Prédation, capture accidentelle (asphyxie). 	<ul style="list-style-type: none"> q Urbanisation, reforestation, collision routière

r OBJECTIFS DE CONSERVATION

Ø Préserver les milieux favorables à l'écologie de l'espèce.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Faible	Milieux humides et landes sèches

r MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
Ø Adaptations des pratiques sylvicoles : r Limiter le drainage, le curage et le reprofilage systématique du réseau. r Limiter les intrants r Eviter les coupes rases dans les Aulnaies saulaies bétulaies. r Favoriser la lande sèche dans les zones de ponte (éviter le retournement et les plantations). r Conserver les roselières et la végétation aquatique en bordure des points d'eau fréquentés. r Sécuriser les franchissements routiers (D101 E).	Forestier : <ul style="list-style-type: none"> q ONF q Gestionnaire de la réserve de Cousseau Propriétaires : <ul style="list-style-type: none"> q Etat q Conseil Général de Gironde 	Convention

r SUIVI

Non nécessaire.

r BIBLIOGRAPHIE

Ø ARNOLD E.N. & BURTON J.A, 1978. Tous les reptiles et amphibiens d'Europe. Elsevier, 271p.

Ø BEAUFORT F. & MAURIN H., 1983. Livre rouge des espèces menacées en France. Tome 1 : vertébrés. Muséum national d'histoire naturelle, Paris, 231p.

Ø CAHIERS D'HABITAT NATURA 2000, 2003. Connaissance et gestion des habitats et espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 : Espèces animales. La documentation française, 353p.

Ø FRETEY J., 1987. Guide des reptiles et amphibiens de France. Hatier, Paris, 255p.

ØLe GARFF B., 1991. Les amphibiens et les reptiles dans leur milieu. Bordas. 246 p.

ØMATZ G. & WEBER D., 1983. Guide des amphibiens et reptiles d'Europe, Delachaux et Niestlé, 292 p.

Ø MAURIN H., 1994. Inventaire de la faune menacée de France. Livre rouge. Muséum national d'histoire naturelle, Nathan, 174p.

IV- Les Mammifères

La Loutre

Lutra lutra

Code Natura 2000 : 1355

Intérêt communautaire

IV-1 Loutre (1355)

r SYSTEMATIQUE

Classe : Mammifères

Ordre : Carnivores

Famille : Mustélidés



r REPARTITION

Mondiale : La loutre occupe toute l'Europe, à l'exception de l'Islande et des îles méditerranéennes. Son aire de répartition inclut également l'Afrique du Nord et une grande partie de l'Asie. Elle est toutefois absente des régions les plus septentrionales, des déserts d'Asie centrale et de la péninsule indienne. En revanche, on la trouve en Indochine et en Indonésie. Cotation UICN : menacé d'extinction.

Nationale : La Loutre occupe principalement la façade atlantique, avec ces zones palustres variées, ses réseaux hydrauliques, ses systèmes aquatiques et le Massif central, caractérisé par ses rivières de l'étage colinéen et ses étangs. La limite de répartition altitudinale est de 2000m. Cotation UICN : en danger.

Régionale : Espèce présente en faible nombre sur la façade atlantique aquitaine.

Evolution des effectifs : La population de Loutre a subi un net déclin dans la plupart des pays d'Europe au cours de la dernière moitié du XX^{ème} siècle. La France n'a pas échappé à ce phénomène général. Présente au début du siècle dans la majeure partie du réseau hydrographique, le maintien actuel des populations (relativement stable et viable) se confirme sur la façade atlantique et dans le massif central. Depuis une dizaine d'année, elle recolonise progressivement quelques réseaux hydrographiques désertés depuis un siècle. Le processus de recolonisation laisse espérer des connexions entre populations atlantiques et continentales.

r STATUT

Directive Habitats	Convention	Protégé au niveau national en France
Annexe II et IV	Berne: Annexe II Washington: Annexe I	Art 1 ^{er}

r HABITAT

Milieus associés favorables :

La loutre est inféodée aux milieux aquatiques dulcicoles, saumâtres et marins où elle y trouve de la nourriture et des abris en suffisance. Très ubiquiste dans le choix de ses habitats et de ses lieux d'alimentation, elle vit aussi bien le long des rivières de montagne aux eaux limpides que dans les canaux eutrophes des systèmes de polders. En revanche, les milieux réservés aux gîtes diurnes sont choisis en fonction de critères de tranquillité et du couvert végétal.

Habitats de la directive associés présent sur le site :

Ø 2180-5 : Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculés marécageuses arrière dunaires.

Observations sur le site :

La loutre est présente dans les marais arrières dunaires du site (sur la réserve de Cousseau).

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Biométrie : Taille : 70 à 90 cm pour le corps et 30 à 45 cm pour la queue. Poids : 5 à 12 kg.

Activité : Sous nos latitudes, les Loutres sont essentiellement nocturnes. Pendant la journée elles se reposent, enfouies dans un terrier profond ou tapies dans une couche, dissimulées dans les ronciers, les fourrés ou les formations d'hélophytes denses. La nuit, elles passent une grande partie du temps actif dans l'eau : pour les déplacements, la pêche, la consommation de petites proies et l'accouplement. Le comportement social est de type « individualiste » ; la territorialité est dite « intra-sexuelle » et chaque Loutre est cantonnée dans un territoire particulier. La longévité en captivité est environ de 16 ans et dans la nature 5 ans.

Régime alimentaire : Essentiellement piscivore, la Loutre adapte son alimentation au peuplement piscicole des milieux qu'elle fréquente. Elle consomme également d'autres types de proies : amphibiens, crustacés, mollusques, mammifères, oiseaux, insectes.... Son régime alimentaire peut donc varier d'un milieu à l'autre ou en fonction des saisons, mais également selon la disponibilité et de la vulnérabilité des proies.

Reproduction : Solitaire, les Loutres ne vivent ensemble que pendant la période de rut. L'appariement peut durer quelques semaines. Les mâles atteignent leur maturité sexuelle vers 2 à 3 ans, les femelles vers 3 à 4 ans. Les femelles peuvent se reproduire à n'importe quel moment de l'année même si des périodes préférentielles d'accouplement ont été mises en évidence dans certaines régions. L'accouplement se passe dans l'eau. La gestation dure de 60 à 62 jours. Dans la nature, les portées comptent généralement deux, rarement trois et exceptionnellement quatre Loutrons. Le sevrage des jeunes n'a lieu que vers l'âge de 8 mois.

r MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Dégradation des habitats humides liée à la sylviculture (intrants, drainage...)	Piégeage, chasse
Collisions routières Dérangements touristiques	Urbanisation, pollution, eutrophisation.

r OBJECTIFS DE CONSERVATION

Ø Préserver les milieux aquatiques et humides.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Milieux aquatiques et humides

r MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
Ø Adaptations des pratiques sylvicoles : r Veiller au maintien des niveaux d'eau. r Maintenir une bonne qualité des eaux de surface Ø Mise en place de mesures de réhabilitation, de gestion et de conservation des milieux aquatiques et palustres les plus fréquentés. Ø Sensibilisation du public, des pêcheurs et des chasseurs sur le caractère patrimonial de l'espèce Ø Mise en place de passage à faune dans les zones où la circulation est la plus dense (D 101 E).	Forestier : ONF SEPANSO	Convention

r SUIVI

Comptage annuel sur le site. La loutre d'Europe est aujourd'hui de plus en plus reconnue comme un excellent élément intégrateur en matière de gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques. L'espèce est située à l'interface de deux logiques complémentaires. Par la diversité de ses exigences et sa position au sommet des chaînes alimentaires, elle dépend de bon nombre d'espèces et d'habitats, eux-mêmes parfois protégés ou remarquables.

r BIBLIOGRAPHIE

- Ø BEAUFORT F., 1993. Livre rouge des espèces menacées en France.
- Ø Bouchardy Ch., 1984. La Loutre (*Lutra lutra*). Atlas des mammifères sauvages de France. SFPEM, 2p.
- Ø COLLECTIF, 1999. Plan de restauration de la Loutre d'Europe, *Lutra lutra* en France. Ministère de l'aménagement de territoire et de l'environnement, direction de la nature et des paysages, Paris, 55p.
- Ø Libois R., 1995. Régime et tactiques alimentaires de la Loutre (*Lutra lutra*) en France : synthèse. *Cahiers d'éthologie*, **15** (26364) : 251-274.
- Ø ROSOUX R., 1998a. Etude des modalités d'occupation de l'espace et d'utilisation des ressources trophiques chez la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) dans le marais de poitevin. Thèse université Renne I, 186p.
- Ø ROSOUX R., 1998b. La Loutre d'Europe et ses habitats naturels. *Zones humides infos*, **20** : 8-10.
- Ø SAINT GIRONS M.-C., MAURIN H., ROSOUX R. & KEITH P., 1993. Les mammifères d'eau douce ; leur vie, leur relations avec l'homme. Ministère de l'environnement, ministère de l'agriculture et de la pêche et SFPEM.

Le vison d'Europe
Mustela lutreola
Code Natura 2000 : 1356
Intérêt communautaire

IV-2 Vison d'Europe (1356)

r **SYSTEMATIQUE**

Classe : Mammifères

Ordre : Carnivores

Famille : Mustélidés



r **REPARTITION**

Mondiale : Le Vison d'Europe a vu son aire de répartition considérablement réduite au cours du XX^{ème} siècle. Deux noyaux de populations sont présents en Europe : Le noyau de population d'Europe de l'Est et le noyau occidental situé dans le sud Ouest de la France et dans le nord de l'Espagne. Cotation UICN : menacé d'extinction.

Nationale : Actuellement, il ne semble plus représenté en France que dans les cinq départements d'Aquitaine ainsi que dans le sud de la région Poitou-Charentes. Cotation UICN : en danger.

Régionale : Espèce présente en Aquitaine mais faiblement représentée.

Evolution des effectifs : Présent au début du siècle dans 38 départements en France, il en occupe maintenant que 7 dans le sud ouest. De plus, la population française est fragmentée par plusieurs grands fleuves ainsi que par divers axes de circulation associés à des zones inhospitalières (secteurs urbanisés). La viabilité à long terme des différents isolats de populations est donc incertaine.

r **STATUT**

Directive Habitats	Convention	Protégé au niveau national en France
Annexe II et IV	Berne: Annex II	Art 1 ^{er}

r **HABITAT**

Milieus associés favorables :

L'espèce est strictement inféodée aux milieux aquatiques et ne quitte le voisinage de l'eau que pour passer d'un bassin hydrographique à un autre. En France, tout type de zones humides est susceptible d'être occupé. Il fréquente invariablement les ruisseaux, les rivières, les fleuves, les marais, les étangs ou canaux. Les lacs peuvent être occupés mais de façons marginales. Dans les Landes de Gascogne, des études par radiopistage ont montré que les types de milieux les plus utilisés sont les boisements et les prairies inondables (Aulnaie à carex, Saulaies, Magnocariçaie, prairies à juncs (*Juncus ssp*) et tourbières).

Habitats de la directive associés présents sur le site :

Ø 2180-5 : Aulnaies, saulaies, bétulaies et chênaies pédonculés marécageuses arrière dunaires.

Observations sur le site :

Le Vison d'Europe n'a pas été observé sur le site mais il est potentiellement présent. Une observation ponctuelle a été réalisée par la Fédération Départementale des Chasseurs de Gironde en 2006 dans les zones humides arrière-dunaires au niveau d'Hourtin (à proximité du site Natura 2000 des « Boisements à Chênes verts des dunes du littoral Girondin »). Même si l'identification n'est formelle il y a de très forte chance que cela soit un Vison d'Europe car le Vison d'Amérique n'a pas été contacté dans la zone et des cadavres de Vison d'Europe ont été découverts ces dernières années.

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Biométrie : Taille : 30 à 40 cm pour le corps, 18 cm pour la queue. Poids : 600g à 1 kg pour les mâles et 400g à 800g pour les femelles.

Activité : Principalement nocturne, le Vison d'Europe possède aussi des phases d'activité diurne. Les individus restent actifs l'hiver, n'hibernent pas et n'effectue aucune migration. Bien que le Vison d'Europe utilise préférentiellement le milieu aquatique pour se déplacer et rechercher ses proies, ce n'est pas un prédateur aquatique très performant comme la Loutre (*Lutra lutra*). Le Vison d'Europe a une structure sociale de type individualiste.

Régime alimentaire : C'est un prédateur opportuniste et généraliste. Le régime alimentaire varie en fonction de la diversité de la faune, des saisons, de la disponibilité et de l'accessibilité de la ressource alimentaire. Il capture donc une grande variété de proies, plutôt liées au milieu aquatique et facile à piéger.

Reproduction : La maturité sexuelle intervient à un an. Le rut survient entre le mois de février et le mois d'avril. La durée de la gestation semble variable ; 35 à 42 jours selon NOVIKOV et 43 à 72 jours selon STROGANOV. Les naissances (2 à 7 jeunes) ont lieu d'avril à juin. La mortalité des jeunes peut être estimée à 25 %. La moyenne du nombre de jeunes en fin d'élevage est de 3,5. Le sevrage a lieu après dix semaines.

r MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Dégradation des habitats aquatiques et humides liée à la sylviculture (intrants, drainage, assainissement...)	Piégeage, chasse Compétition avec le Vison d'Amérique
Collisions routières Dérangements touristiques	Urbanisation, destruction des habitats aquatiques, pollution, eutrophisation.

r OBJECTIFS DE CONSERVATION

Ø Préserver les milieux aquatiques et humides.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Milieux aquatiques et humides

r MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
Ø Adaptations des pratiques sylvicoles : r Veiller au maintien des niveaux d'eau. r Maintenir une bonne qualité des eaux de surface r Mise en place de mesures de réhabilitation, de gestion et de conservation des milieux aquatiques et palustres les plus fréquentés. r Sensibilisation du public, des pêcheurs et des chasseurs sur le caractère patrimonial de l'espèce r Si leurs présence est avérée, remplacer les pièges tuant (si présents) par des pièges cages pour la régulation des populations de Ragondins. r Proscrire la lutte chimique à la Bromadiolone. r Mise en place de passage à faune dans les zones où la circulation est la plus dense.	Forestier : ONF SEPANSO	Convention

r SUIVI

Comptage annuel sur le site (campagnes de captures).

r BIBLIOGRAPHIE

Ø BREE P.J.H & SAINT GIRONS M ;-C., 1966. Données sur la répartition et la taxonomie de *Mustela lutreola* en France. *Mammalia*, **30** : 270-291.

Ø CHANUDET F. & SAINT GIRONS M.-C., 1981 ; La répartition du vison européen dans le Sud-Ouest de la France. *Annales de la société des sciences naturelles de Charente-Maritime*, **6** (8) : 851-858.

Ø COLLECTIFS, 1998. Plan de restauration du Vison d'Europe, *Mustela lutreola*, en France. Document réalisé pour le compte du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. 51p.

Ø Libois R ; & FELLOUS A., 1998. Etude préliminaire du régime alimentaire du Vison d'Europe (*Mustela lutreola*) dans le sud-ouest de la France. Université de Liège, unités de recherches zoogéographiques. Rapport définitif de la première phase. SFEPM/GREGE.

V- L'Avifaune

Alouette lulu
Lululla arborea
 « Couterliou »
 Code Natura 2000 : A246

V-1 Alouette lulu (A246)

r SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Passériformes

Famille : Alaudidés



r REPARTITION

Européenne : De l'Espagne au sud à l'Angleterre et à la Scandinavie, à l'est jusqu'à la Volga et la Grèce. Elle est aussi présente en Afrique du nord et au Moyen-Orient. L'Espagne abrite probablement les $\frac{3}{4}$ des effectifs européens.

Nationale : Reproduction sur l'ensemble du territoire (jusqu'à 1600m d'altitude environ, 2280m dans les Pyrénées), mais elle est rare dans le Nord et le sud-ouest. En hiver, elle est surtout présente au sud d'une ligne reliant Caen et Bourg en Bresse.

Régionale : L'espèce est donnée pour assez abondante en hiver dans la région Midi-Pyrénées et elle est peu présente en Aquitaine.

Evolution des effectifs : En forte régression depuis les années 1950 en Europe de l'ouest.

France	Nicheurs (couples)		Hivernants (individus)	
	Min.	Max.	Min.	Max.
Effectif	50 000	500 000	100 000	1 000 000
Année	1997		1997	
Fiabilité	1		2	
Tendances	Effectif F	Distribution 0	Effectif F	Distribution 0
Fiabilité	1	2	1	1
EUROPE	Nicheurs (couples)			
Effectif	1 070 000	2 440 000		
Tendances	Fort Déclin			

r STATUT

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe III	Arrêté du 17/04/1981	Française : Nicheur à Surveiller, CMAP 5 Europe/Mondial : SPEC 2, Vulnérable

r HABITAT

Milieus/espèces associés favorables :

Sa prédilection pour les climats secs et ensoleillés des zones méditerranéennes et continentales est manifeste. En toutes saisons, cet oiseau fréquente les mêmes zones où les pratiques agricoles et sylvicoles maintiennent une mosaïque de milieux.

Elle fuit les plaines vouées aux cultures industrielles et pâtit de l'avancée des boisements. En ces lieux, elle cherche des versants bien exposés et protégés des vents par des bosquets qui lui servent aussi de perchoirs.

Elle habite les endroits bien drainés, des zones à végétation rase ou lacunaire avec quelques arbustes ou buissons sur lesquels elle aime se percher. Le bocage à prairies maigres ou petites parcelles cultivées, les landes, les friches des coteaux, les dunes herbeuses, les vignes et les clairières forestières sont ses milieux de prédilection.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- Ø 4030-4 : Landes sèches thermo-atlantiques ;
- Ø 2180-2 : dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert ;
- Ø 2180-4 : arrières dunes boisées à Chêne pédonculé.

Observations sur le site :

Ø Dans les milieux ouverts à semi-ouvert (lisières forestières, bords de pistes, coupes rases, jeunes plantations...).

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Longueur totale : 15 cm. Envergure : 27-30 cm. Poids : 20-35g.

Autres caractères : Corps trapu, ailes et queue assez courtes. Brun-roussâtre strié brun-noir dessus, dessous blanc crème lavé de brun sur les flancs. Petite tâche encadrée de blanc au poignet. Large sourcil blanc. Elle se différencie de l'alouette des champs de part l'absence de huppe et de raies blanches sur les rectrices externes

Régime alimentaire : Composé de petites graines et d'invertébrés l'été (insectes, araignées..).

Reproduction : Le nid (herbes sèches, mousses) est dissimulé dans une petite dépression creusée contre une touffe végétale sur sol sec, perméable et légèrement en pente. 2-3 pontes par an de fin mars à début août (3-5 œufs blanchâtres pointillés de brun). Incubation 12-15 jours. Jeune quittant le nid dès 8 jours (envol à 10-13 jours).

Déplacements : L'Alouette lulu est principalement sédentaire en France (voire déplacements erratiques ou de transhumance) mais notre pays reçoit en hiver des individus en provenance des pays du nord-est de l'Europe. Les oiseaux en provenance d'Europe Centrale et Orientale séjournent dans le sud-ouest de la France. Les nombres relevés d'oiseaux en migration demeurent assez faibles.

r CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Fermeture du milieu et plus particulièrement des landes.	Disparition des milieux favorables par des pratiques sylvicoles inadaptées
	Hivers très froids avec enneigement prolongé, pour les populations déjà affaiblies
	Confusion avec l'alouette des champs (chasse)

r OBJECTIFS DE CONSERVATION

Ø Maintien du pâturage traditionnel sur la Réserve de Cousseau.

Ø Favoriser des milieux variés et riches en insectes.

Ø Empêcher le boisement généralisé des zones non exploitées.

Ø Maintenir les lieux de reproduction et leur qualité.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Milieux ouverts

r MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
Ø Adaptation des pratiques sylvicoles r Conserver une surface constante en coupes rases dans le groupe de régénération. r Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs r Accroître « l'effet-lisière » r Maintenir le pâturage hivernal sur la réserve de Cousseau. r Entretien des lisières forestières et des bords de pistes par une fauche annuelle tardive et un débroussaillage sélectif.	ONF SEPANSO	Convention Adaptation de l'aménagement forestier

r SUIVI

Ø Comptage annuel sur les sites d'hivernage et de reproduction.

r **BIBLIOGRAPHIE**

- Ø CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- Ø LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- Ø MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- Ø MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- Ø MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- Ø MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- Ø ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- Ø SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

Autour des palombes

Accipiter gentilis

Code Natura 2000 : A085

V-2 Autour des palombes (A085)

r SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Accipitriformes

Famille : Accipitridés



r REPARTITION

Européenne : Espèce holartique, l'Autour des palombes est largement distribué et l'Allemagne constitue le bastion de l'espèce en Europe.

Nationale : Bien représenté en France (2200 à 3100 couples en 1994), l'espèce est tout de même en nette régression ces dernières décennies en disparaissant même de toutes les forêts du bassin parisien, du Perche et de Normandie. Néanmoins on a pu remarquer une légère hausse des effectifs ces dernières années.

Régionale : L'espèce est assez rare en Gironde.

Evolution des effectifs : En forte régression depuis 1950 en Europe de l'ouest.

STATUTS

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II Bonn : Annexe II Washington : Annexe II	Arrêté du 17/04/1981	

r HABITAT

Milieus/espèces associés favorables :

Ce rapace sédentaire habite des milieux variés, des plaines jusqu'aux régions montagneuses (1600m). Il a besoin de grands massifs forestiers (massifs de conifères ou boisements de feuillus plus clair tel les chênaies ou les hêtraies) avec des clairières et des bosquets.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- Ø 4030-4 : Landes sèches thermo-atlantiques ;
- Ø 2180-2 : dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert ;
- Ø 2180-4 : arrières dunes boisées à Chêne pédonculé.

Observations sur le site :

Ø Sur Hourtin, dans les milieux forestiers à proximité des milieux ouverts (coupes rases, jeunes plantations).

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Taille : 48 à 61 cm. Envergure : 135 à 165 cm. Poids : 800 à 1350g.

Autres caractères : Mâles : Dessus gris. Dessous gris pâle strié. Sous caudales blanches. Femelle : Dessus gris brun avec le dessous plus clair. Beaucoup plus grande que le mâle (une fois et demi son poids).

Régime alimentaire : Ces proies de prédilection sont les oiseaux de toutes sortes, y compris les rapaces de petites tailles. Les pigeons sauvages et domestiques, les tourterelles, les étourneaux, les grives, les merles noirs, les corneilles et les geais sont des proies très appréciées. Son impressionnante puissance, sa rapidité et son agilité lui permettent de chasser des proies de grandes tailles tel les perdrix, les levrauts ou les lapins de garenne.

Reproduction : Une fois le couple formé, le mâle amorce la construction du nid. Cependant, si un ancien nid se trouve à proximité, la femelle le remet en état et l'utilise. Généralement dans un grand arbre à hauteur comprise entre 10 et 30 m, c'est en avril-mai que se déroule la ponte (3 à 4 œufs). Ils sont couvés exclusivement par la femelle pendant 35 à 38 jours. Les jeunes prennent leur envol 36 à 40 jours après l'éclosion. Ils sont aptes à chasser seuls environ un mois après leur envol.

Déplacements : L'Autour des palombes adopte un mode de vie sédentaire.

r CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Fermeture du milieu et plus particulièrement des landes sèches où il s'alimente préférentiellement (coupe rase). Coupes rases trop importantes.	Disparition de la mosaïque d'habitats forestiers favorable à l'écologie de l'espèce. Travaux forestiers réalisés au printemps occasionnant des dérangements incompatibles avec la reproduction
	Tir par les chasseurs
	Empoisonnement par ingestion de proies contaminées par des semences traitées.

r OBJECTIFS DE CONSERVATION

Ø Favoriser des milieux variés et riches en proies.

Ø Mettre en place des pratiques sylvicoles adaptées à l'écologie de l'espèce dans les zones de présence (nidification).

Ø Maintenir les lieux de reproduction et leur qualité.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Milieux forestiers

r MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
Ø Adaptation des pratiques sylvicoles r Maintenir une surface constante en coupe rase dans les groupes de régénération. r Entretien des lisières forestières par une fauche annuelle et des milieux ouverts par le pâturage hivernal sur Cousseau. r Éviter les produits phytosanitaires non sélectifs r Préserver les vieux arbres et favoriser les travaux forestiers en dehors de la période de reproduction	ONF SEPANSO	Convention Adaptation de l'aménagement forestier
Ø Action d'information des chasseurs quant au rôle écologique des rapaces	Agent ONF Animateur de la réserve de Cousseau	

r SUIVI

Ø Comptage et identification annuel des sites de reproduction.

r **BIBLIOGRAPHIE**

- Ø CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- Ø LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- Ø MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- Ø MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- Ø MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- Ø MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- Ø ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- Ø SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

Circaète Jean le Blanc
Circaetus gallicus
 Code Natura 2000 : A080

V-3 Circaète Jean le Blanc (A080)

☞ **SYSTEMATIQUE**

Classe : Oiseaux

Ordre : Accipitriformes

Famille : Accipitridés



☞ **REPARTITION**

Européenne : Principalement présent dans le sud de l'Europe (entre 4500 et 5200 couples) où il est considéré comme rare.

Nationale : Il est présent dans le sud et le centre de la France (environ 1000 couples) où il est rare.

Régionale : L'espèce est donnée assez abondante en Aquitaine.

Evolution des effectifs : Stable en Europe et en France.

STATUTS

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II Bonn : Annexe II Washington : Annexe II	Arrêté du 17/04/1981	Rare en Europe Rare en France

☞ **HABITAT**

Milieus/espèces associés favorables :

L'habitat optimal de ce rapace comporte de vastes étendues ouvertes de friches et de landes. Les territoires sont situés en moyenne montagne, au sein de reliefs accidentés et à l'écart des habitations ou en plaine dans les grands massifs boisés.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- Ø 4030-4 : Landes sèches thermo-atlantiques ;
- Ø 2180-2 : dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert ;
- Ø 2180-4 : arrières dunes boisées à Chêne pédonculé

Observations sur le site :

Ø Dans les milieux forestiers à proximité des lisières forestières et des coupes rases.

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Taille : 62 à 67 cm ; envergure : 170 à 185 cm ; Poids : 1200 à 2300g.

Autres caractères : Le plumage est brun uniforme, contrastant avec les parties inférieures qui sont blanches mouchetées de brun. Le mâle est légèrement plus petit que la femelle.

Régime alimentaire : Rapace se nourrit presque exclusivement de reptiles, avec une très large majorité de couleuvres.

Reproduction : Ne pondant qu'un seul œuf par ans, l'incubation dure 45 jours et est assurée par la femelle qui est nourrie par le mâle. Le jeune abandonne le nid à l'âge de 68 à 70 jours. La famille reste unie jusqu'à la migration qui a lieu à la fin de l'été ou au début de l'automne. La maturité sexuelle est atteinte à l'âge de 3 à 4 ans.

Déplacements :. Le Circaète est un migrateur au long cours: La majeure partie de la population hiverne en Afrique équatoriale. Elle ne séjourne que 4-5 mois en Europe, juste le temps de nicher.

r CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Fermeture du milieu et plus particulièrement des landes sèches. Coupes rases trop importantes	Disparition de la mosaïque d'habitats forestiers favorable à l'écologie de l'espèce. Travaux forestiers réalisés au printemps occasionnant des dérangements incompatibles avec la reproduction
	Disparition des milieux ouverts favorables aux serpents
	Le tir illégal

r OBJECTIFS DE CONSERVATION

ØFavoriser des milieux variés et riches en proies.

ØMettre en place des pratiques sylvicoles adaptées à l'écologie de l'espèce dans les zones de présence.

ØMaintenir les lieux de reproduction et leur qualité.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Milieux forestiers

r MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
Ø Adaptation des pratiques sylvicoles r Maintien de d'une surface constante en coupe rase au sein des groupes de régénération. r Entretien des bords de pistes et des lisières forestières par la fauche et le débroussaillage sélectif. r Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs r Préserver les vieux arbres et réduction des dérangements près des aires d'avril à fin septembre (travaux forestiers, circulation du public); pas d'abattage d'arbres porteurs d'aires de rapaces après la mi-mars.	ONF SEPANSO	Convention Adaptation de l'aménagement forestier
Ø Action d'information des chasseurs quant au rôle écologique des rapaces	Agent ONF Animateur de la réserve de Cousseau	

r SUIVI

Ø Comptage et identification annuel des sites de reproduction.

r BIBLIOGRAPHIE

Ø CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.

Ø LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.

Ø MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.

Ø MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.

Ø MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».

Ø MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.

Ø ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.

Ø SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

**Engoulevent
d'Europe**
*Caprimulgus
europaeus*
Code Natura 2000 : A224

V-4 Engoulevent d'Europe (A224)

☞ SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Caprimulgiformes.

Famille : Caprimulgidés.



☞ REPARTITION

Européenne : Espèce répandue dans la plus grande partie de la zone paléarctique, à l'exception des régions septentrionales. Son aire s'est morcelée en Europe occidentale sous l'effet des pertes d'habitats. Il est considéré comme en déclin en Europe.

Nationale : Il est présent dans toute la France (environ 20000 à 50000 couples) où il est considéré comme à surveiller. Néanmoins, un gradient d'abondance croissante se dégage du nord au sud du pays

Régionale : L'espèce est donnée assez abondante en Aquitaine.

Evolution des effectifs : En déclin en Europe.

STATUTS

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II	Arrêté du 17/04/1981	En déclin en Europe A surveiller en France

☞ HABITAT

Milieus/espèces associés favorables :

C'est un oiseau des milieux secs et ouverts, l'engoulevent occupe des landes peu arborées, des forêts très claires ainsi que des habitats secondaires comme des coupes forestières étendues (>10 ha) et d'anciennes carrières. L'Engoulevent a besoin d'une végétation assez structurée, avec des milieux ras, du sol nu, mais aussi des buissons ou de jeunes arbres épars. Il est donc plus caractéristique des landes au début de leur processus de boisement que des étendues entièrement rases.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- Ø 4030-4 : Landes sèches thermo-atlantiques ;
- Ø 2180-2 : dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert ;
- Ø 2180-4 : arrières dunes boisées à Chêne pédonculé

Observations sur le site :

∅ Dans les milieux forestiers et les jeunes plantations.

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Taille : 26 à 28 cm ; envergure : 54 à 60 cm ; Poids : 75 à 100g.

Autres caractères : *Mâle*: oiseau brun-gris, moucheté de noir et de roux, très mimétique lorsqu'il est posé, au sol ou sur une branche. Sa grosse tête et son petit bec, très large, sont caractéristiques. En vol, ailes et queue longues, lui confèrent une silhouette typique. Taches blanches aux pointes des ailes et aux coins de la queue. *Femelle et jeunes*: pas de marques blanches aux ailes et à la queue.

Régime alimentaire : Insectivore strict chassant au vol. Il capture surtout des papillons de nuit et des coléoptères ; d'autres insectes volants sont consommés dans de moindres proportions. Il a besoin de 1 à 3h1/2 de chasse par nuit pour satisfaire ses besoins alimentaires.

Reproduction : Les œufs sont directement pondus sur un sol sec, souvent jonchés d'aiguilles de conifères, de fragments d'écorces et de brindilles, dans des endroits ensoleillés (clairières, landes, etc.) ; parfois sur du sable pur. Ils pondent 2 œufs lors de 1 ou 2 pontes annuelles. Les œufs sont pondus de 3 à 48h d'intervalle. Les œufs sont couvés 17 à 21 jours, débutant avec le premier œuf et la couvaison est en majorité assurée par la femelle, avec des relèves du mâle surtout à l'aube et au crépuscule. Les jeunes sont nourris par la femelle au cours des deux premières semaines, ensuite par le mâle si la femelle commence la seconde ponte. Envol à 16-19 jours, émancipation 15 jours plus tard. La maturité sexuelle est acquise à 1 an.

Déplacements : Espèce migratrice, l'Engoulevent hiverne dans les brousses sahélo-soudaniennes d'Afrique.

r CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Fermeture du milieu et plus particulièrement des landes sèches.	Régression catastrophique des landes et pelouses semi-naturelles, raréfaction des forêts très claires, conséquences de la conversion des taillis et de l'intensification de la sylviculture.
	Les dérangements et les destructions involontaires touristiques (promeneurs, chiens, manifestations à caractère sportif) et forestiers (en particulier les nettoyages de coupes et les dégagements d'avril à juillet).

r OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Ø Favoriser les milieux ouverts au sein du massif forestier.
- Ø Mettre en place des pratiques sylvicoles adaptées à l'écologie de l'espèce.
- Ø Maintenir les lieux de chasse et de reproduction et leur qualité.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Milieux forestiers

r MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
Ø Adaptation des pratiques sylvicoles r Maintien d'une surface en coupe rase constante au sein du groupe de régénération. r Proscrire le premier dégagement dans les jeunes plantations en série de protection. r Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs r Préserve les vieux arbres et réduction des dérangements près des aires d'avril à août.	ONF SEPANSO	Convention Adaptation de l'aménagement forestier
Ne plus intervenir dans le cadre de nettoyages de coupes et de jeunes plantations pendant la période de reproduction, d'avril à juillet inclus.	Agent ONF Gestionnaire de la réserve de Cousseau	Convention Adaptation de l'aménagement forestier

r SUIVI

- Ø Pas de suivi nécessaire.

r BIBLIOGRAPHIE

- Ø CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- Ø LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- Ø MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- Ø MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- Ø MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- Ø MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- Ø ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- Ø SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

Fauvette pitchou
Sylvia undata
 Code Natura 2000 : A302

V-5 Fauvette pitchou (A302)

☞ **SYSTEMATIQUE**

Classe : Oiseaux

Ordre : Passeriformes.

Famille : Sylviidés.



☞ **REPARTITION**

Européenne : Espèce liée aux régions chaudes et tempérées du sud de l'Europe occidentale. Elle est en grande partie sédentaire dans son aire de reproduction qui comprend les péninsules Ibériques et Italiques, les grandes îles de l'ouest de la Méditerranée, la France atlantique et l'extrême sud de l'Angleterre. L'Espagne, bastion de l'espèce en Europe, abrite plus de 80% de la population. Elle est considérée comme vulnérable en Europe (cotation UICN).

Nationale : Elle est présente dans le sud et l'ouest de la France où la région méditerranéenne est le bastion de l'espèce. Cotation UICN : A surveiller en France.

Régionale : L'espèce est donnée assez abondante en Aquitaine.

Evolution des effectifs : En fort déclin en Europe.

STATUTS

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II	Arrêté du 17/04/1981	Vulnérable en Europe A surveiller en France

☞ **HABITAT**

Milieus/espèces associés favorables :

La Fauvette pitchou occupe des landes denses à Bruyère, Callune (*Calluna vulgaris*) et Ajoncs ainsi que d'autres plantes xérophiles. Elle peut aussi être présente dans les jeunes plantations de pins non débroussaillés.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

Ø 4030-4 : Landes sèches thermo-atlantiques ;

Ø 2180-2 : dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert ;

Ø 2180-4 : arrières dunes boisées à Chêne pédonculé

Observations sur le site :

Ø Dans les jeunes plantations, les lisières forestières, les bords de pistes enherbées et dessous les lignes électriques.

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Taille : 12 à 13 cm ; Poids : 10 à 12g.

Autres caractères : Plus petite que la Fauvette grisette, la Fauvette Pitchou a le dos brun foncé et la tête gris ardoise. Elle possède une longue queue et sa gorge est blanche.

Régime alimentaire : C'est un insectivore (Diptères, Lépidoptères, Coléoptères) mais consomme aussi des araignées et occasionnellement des baies.

Reproduction : Le nid est construit le plus souvent près du sol avec des racines, de la mousse, des fibres et des racines. La femelle recouvre l'intérieur du nid avec du duvet. Chaque année, elle fait deux pontes de 3 à 5 œufs chacune. Elle couve pratiquement seule pendant 12 à 13 jours.

Déplacements : C'est une espèce sédentaire.

r CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles
Fermeture du milieu et plus particulièrement des landes sèches. Utilisation de produits phytosanitaires non sélectifs	Régression catastrophique des landes et pelouses semi-naturelles. Urbanisation Hivers froids

r OBJECTIFS DE CONSERVATION

Ø Favoriser les milieux ouverts et leurs entretiens.

Ø Mettre en place des pratiques sylvicoles adaptées à l'écologie de l'espèce (maintenir une surface constante de coupes rases).

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Moyenne	Milieux ouvert et jeunes plantations

r MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
Ø Adaptation des pratiques sylvicoles r Maintien d'une surface constante en coupe rase au sein des groupes de régénération. r Proscrire le premier dégagement en série de protection. r Entretien des bords de pistes et des lisières forestières par une fauche tardive et un débroussaillage sélectif. r Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs	ONF SEPANSO	Convention Adaptation de l'aménagement forestier

r SUIVI

Ø Pas de suivi nécessaire.

r **BIBLIOGRAPHIE**

- Ø CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- Ø LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- Ø MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- Ø MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- Ø MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- Ø MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- Ø ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- Ø SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

Milan noir
Milvus migrans
 CodeNatura 2000 : A073

V-6 Milan noir (A073)

r **SYSTEMATIQUE**

Classe : Oiseaux

Ordre : Accipitriformes

Famille : Accipitridés



r **REPARTITION**

Européenne : Le Milan noir niche dans toute l'Europe à l'exception des îles britanniques, du Danemark., de la Norvège et des îles de la Méditerranée. Cotation UICN : Vulnérable en Europe.

Nationale : En France, il est absent dans le Nord-Ouest et dans quelques régions circum-méditerranéennes et alpines. Population hivernante marginale. Même si la population semble stabilisée ces dernières années, l'espèce reste tout de même à surveiller en France (cotation UICN).

Régionale : Abondant le long de la Garonne. Depuis toujours bien représenté dans le Sud-Ouest.

Evolution des effectifs : Augmentation probable de 20 à 50% depuis les années 70.

FRANCE	Nicheurs (couples)		Hivernants (individus)	
	Min.	Max.	Min.	Max.
Effectif	6000	8000	10	100
Année	1990		1997	
Fiabilité	3		2	
Tendances	Effectif	Distribution	Effectif	Distribution
Fiabilité	+1	+1	F	F
	2	2	2	2
EUROPE	Nicheurs (couples)			
Effectif	76 000	100 000		
Tendances	Déclin (Est Europe) Stable (Ouest Europe)			

r **STATUT**

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II Bonn : annexe II Washington : annexe II CEE/CITES : annexe C1	Arrêté du 17/04/1981	Française : CMAP 5 Nicheur à Suveiller Europe/Mondial : SPEC 3 Vulnérable

r HABITAT

Milieux/espèces associés favorables :

Espèce commune des milieux boisés à proximité de cours d'eau, lacs, marais d'eau douce et saumâtre, le milan noir se rencontre aussi en Europe méridionale dans des biotopes plus dégagés et plus secs. Parfois également dans les villes, où il recherche les ordures.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

Ø 4030-4 : Landes sèches thermo-atlantiques ;

Ø 2180-2 : dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert ;

Ø 2180-4 : arrières dunes boisées à Chêne pédonculé

Observations sur le site :

Présent au sein du massif forestier, à proximité du lac d'Hourtin et des marais arrières dunaires.

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Longueur totale 51 à 56 cm. Envergure 112 à 117 cm. Poids 650-950g.

Autres caractères : De la taille d'une Buse, le Milan noir est plus petit et surtout bien plus sombre que le milan royal. Sa queue assez longue est également moins échanquée. On ne la distingue pratiquement plus lorsque la queue est étalée en éventail. La tête gris-brun n'est guère plus claire que le reste du corps brun-noir. Les ailes des adultes ne portent aucune tache blanche. Les jeunes ont le dessous des ailes tacheté de clair, et leur plumage est plus foncé que celui du milan royal.

Régime alimentaire : Poissons le plus souvent malades ou morts, cadavres d'animaux, petits rongeurs, insectes, amphibiens, reptiles d'un poids inférieur à 600g. Des concentrations spectaculaires peuvent être observées sur les sites d'alimentation. Les animaux capturés en chassant ne forment qu'une petite partie de sa nourriture. Fréquente aussi les dépotoirs.

Reproduction : Souvent en colonies lâches. Construit un nid composé de branchages et ordures diverses (diamètre 60 cm) dans un arbre à 8-15m du sol. Une ponte par an de mi-avril à fin juin (2-3 œufs blancs avec quelques tâches brun-rouge). Incubation 34-38 jours. Le jeune couvert de duvet grisâtre quitte le nid à 40-42 jours. Les non reproducteurs passent parfois la nuit en dortoir.

Longévité : Maximum connu 24 ans.

Activités/Déplacements : Diurne, volontiers grégaire. Sifflements chevrotants. Pratique fréquemment le vol à voile dans les courants d'air chaud. La migration pré-nuptiale culmine en mars et s'étend jusqu'en mai. Les départs pour l'Afrique tropicale s'amorcent dès le mois d'août et se poursuivent en septembre (rarement novembre), notamment via les Pyrénées Atlantiques.

r OBJECTIFS DE CONSERVATION

Ø L'expansion actuelle de l'espèce n'implique aucun objectif particulier de conservation

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Très faible	La majeure partie des milieux présents

r BIBLIOGRAPHIE

Ø CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.

Ø LEDANT, JP., JACOB, JP., DEVILLERS, P., 1983 « Protégeons nos oiseaux ». Duculot, Région Wallonne Paris-Gembloux

Ø LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.

Ø MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.

Ø MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.

Ø MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».

Ø MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.

Ø RAMEAU, J.-C., GAUBERVILLE, C., DRAPIER, N., 2000 « Gestion forestière et diversité biologique. Identification et gestion intégrée des habitats et espèces d'intérêt communautaire. France, domaine atlantique ». ENGREF, ONF, IDF.

Ø ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.

Ø SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.

**Pie-grièche
écorcheur**
Lanius collurio
Code Natura 2000 : A338

V-7 Pie-grièche écorcheur (A338)

☞ SYSTEMATIQUE

Classe : Oiseaux

Ordre : Passériformes

Famille : Lanidés



☞ REPARTITION

Européenne : Forte régression, surtout à basse altitude. Bastions nettement orientaux.

Nationale : Reproduction sur l'ensemble du territoire. Très sporadique dans le Nord-Ouest, le littoral méditerranéen et le Sud-Ouest. Ailleurs assez commune. Surtout en moyenne montagne (Auvergne, Midi-Pyrénées).

Régionale : La vaste répartition de l'espèce sur les cartes de l'Aquitaine cache en réalité une faible densité des couples nicheurs. Il faut noter d'importantes fluctuations des effectifs nicheurs d'une année sur l'autre (variations climatiques influant sur la quantité de proies).

Evolution des effectifs :

FRANCE	Nicheurs (couples)	
	Min.	Max.
Effectif	160 000	360 000
Année	1995	
Fiabilité	3	
Tendances	Effectif -1	Distribution 0
Fiabilité	2	3
EUROPE	Nicheurs (couples)	
Effectif	2 760 000	5 200 000
Tendances	Déclin	

☞ STATUT

Directive Oiseaux	Conventions	Protection nationale	Listes rouges
Annexe I	Berne : annexe II	Arrêté du 17/04/1981	Française : CMAP 5 En Déclin Europe : En Déclin (provisoire), SPEC 3

r HABITAT

Milieus/espèces associés favorables :

Terrains dégagés à végétation herbacée rase, parsemés de buissons denses et épineux (voire jeunes peupleraies) : prunellier, aubépine, ronce avec perchoirs variés. Friches, landes sèche en cours de fermeture, talus et bords de chemins, parfois vergers et jeunes plantations.

Habitats de la Directive associés présents sur le site :

- Ø 4030-4 : Landes sèches thermo-atlantiques ;
- Ø 2180-2 : dunes boisées littorales thermo-atlantiques à Chêne vert ;
- Ø 2180-4 : arrières dunes boisées à Chêne pédonculé.

Observations sur le site :

Présente dans les coupes rases, les jeunes plantations et les landes sèches en cours de fermeture.

r DESCRIPTION ET BIOLOGIE

Taille/Poids : Longueur 16-18 cm, envergure 28 cm. Poids 25-40g.

Autres caractères : Corps allongé, grosse tête ronde, ailes assez longues et pointues, queue longue noire bordée de blanc à la base. Mâle à calotte grise pâle, bandeau noir du bec à l'arrière des yeux, dessus brun-roux, dessous blanc-rosé. Femelle brun dessus, grise dessous, bandeau brun. Bec court et crochu.

Régime alimentaire : Insectes surtout (95%, sauf années d'abondance des campagnols), petits rongeurs, lézards, grenouilles. Proies en surplus fréquemment empalées sur des épines ou fils barbelés avant d'être mangées (réserves pour les jours de mauvais temps). Chasse à partir d'un perchoir dégagé (capture des proies au sol).

Reproduction : Jusqu'à 2000m. Nid de tiges sèches et mousses, posé dans les fourrés épineux entre 0.5 et 2m de hauteur. Une ponte par an de mi-mai à début juin (5-6 œufs verdâtres, rosés, jaunâtres tachetés de roux et gris). Incubation 14-16 jours. Le jeune quitte le nid à 14-15 jours (indépendance 15 jours plus tard). L'espèce a des exigences modestes et s'adapte vite aux milieux buissonnants nouveaux (jeunes plantations...).

Déplacements : Diurne et solitaire, l'espèce est présente en France de mai à début septembre. Territoire d'environ 2ha. Migration postnuptiale vers l'Afrique Australe de mi-août à mi-septembre, retours prénuptiaux dès fin avril. Les mâles précèdent de peu les femelles.

r CAUSES DE DECLIN ET MENACES

Présentes sur le site	Potentielles/Ailleurs
Fermeture des milieux ouverts et retour progressif à la forêt.	Disparition des milieux favorables par intensification des pratiques sylvicoles (plantations, arasement des talus et fossés, drainage, fertilisation, pesticides..)
	Suites d'étés frais et humides, conditions climatiques printanières (nombre de proies disponibles)
	Piégeage et chasse en migration (Grèce, Moyen-Orient)

▮ OBJECTIFS DE CONSERVATION

- Ø Favoriser des milieux variés et riches en insectes : jeunes plantations, landes basses...
- Ø Favoriser la présence de perchoirs (idéal : un tous les 20m) et la mise à disposition de tas de branches mortes au pouvoir attractif.
- Ø Empêcher le boisement généralisé de la zone.
- Ø Maintenir les lieux de reproduction et leur qualité.

Priorité d'intervention	Entité de gestion
Forte	Milieux ouverts et jeunes plantations

▮ MISE EN ŒUVRE DE LA CONSERVATION

Actions	Acteurs	Cadre
<ul style="list-style-type: none"> Ø Adaptation des pratiques sylvicoles ▮ Maintenir une surface constante en coupe rase au sein des groupes de régénérations. ▮ Proscrire le premier dégagement dans les jeunes plantations dans la série de protection. ▮ entretenir les bords de pistes et les lisières forestières par une fauche tardive et un débroussaillage sélectif. ▮ Eviter les produits phytosanitaires non sélectifs ▮ Accroître « l'effet-lisière » 	ONF SEPANSO	Convention Adaptation de l'aménagement forestier

▮ SUIVI

Ø Comptage annuel sur les sites de reproduction. L'espèce constitue un excellent bioindicateur de l'état d'avancement de la fermeture du milieu, de la diversité et de l'abondance en proies (insectes, micromammifères..).

▮ BIBLIOGRAPHIE

- Ø CENTRE REGIONAL ORNITHOLOGIQUE AQUITAINE-PYRENEES, 1987 « Atlas des Oiseaux Nicheurs d'Aquitaine 1974-1984 ». Conseil Régional d'Aquitaine. 241p.
- Ø JONSSON, L., 1994 « Les oiseaux d'Europe ». Nathan. 557p.
- Ø LPO, 1999 « Le statut des oiseaux sauvages en France ». LPO.
- Ø MAURIN, H., 1994 « Le Livre rouge, Inventaire de la Faune menacée de France ». WWF, MNHN, Nathan. 176p.
- Ø MAURIN, H., DUQUET, M., 1992 « Inventaire de la Faune de France ». MNHN, Nathan. 416p.
- Ø MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, 1996 « La diversité biologique en France ».
- Ø MULLARNEY, K., SVENSSON, L., 1999 « Le Guide Ornitho ». Delachaux et Niestlé.
- Ø ROCAMORA, G. et YEATMAN-BERTHELOT, D., 1999 « Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste Rouge et priorités. ». Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux. 598p.
- Ø SOF, 1994 « Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France ». SOF.